

Groupe de travail 1 : Production de l'UE

Projet d'ordre du jour

Jeudi 5 juin 2025 (10h00 – 13h30 CET)

Copa Cogeca (Salle de réunion B), Rue de Trèves 61, 1040 Bruxelles

Interprétation en EN, ES, FR

10h00 Mot de bienvenue du Président, Julien Lamothe

10h05 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (27.03.25)

10h10 Points d'action

- État d'avancement des actions de la dernière réunion - informations

10h15 Critères de durabilité pour les produits de la pêche et de l'aquaculture

- Mise à jour sur le développement de l'outil de critères de durabilité par Gerd Heinen (MARE A4)
- Échange de vues

10h45 Vision pour l'agriculture et l'alimentation

- Présentation de la communication « Une vision pour l'agriculture et l'alimentation » par des représentants de la Commission (DG AGRI)
- Échange de vues

11h30 *Pause*

11h45 Comité scientifique, technique et économique de la pêche

- Présentation de l'édition 2024 du Rapport économique sur l'aquaculture par Rasmus Nielsen (Président, Groupe de travail d'experts)
- Échange de vues
- Voie à suivre

12h30 Observatoire européen des marchés de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA)

- Examen d'un projet d'avis assorti de suggestions pour le prochain programme de travail de l'EUMOFA
- Voie à suivre

13h00 Politique commune de la pêche



- Mise à jour sur le projet d'avis relatif à l'évaluation de la politique commune de la pêche (2014-2024)
- Voie à suivre

13h20 Toute autre affaire

13h25 Résumé des mesures de suivi

13h30 Fin de la réunion

DRAFT



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Information	Critères de durabilité	À la demande de la DG MARE, le CSTEP a développé des critères et des indicateurs de durabilité pour les produits de la pêche et de l'aquaculture. Le dernier rapport s'est concentré sur trois indicateurs spécifiques à la pêche (impact sur les fonds marins, impact sur les stocks ciblés, impact sur les espèces sensibles), qui seront intégrés dans un outil volontaire. La DG MARE a constitué un groupe chargé de tester le nouvel outil. Un appel à manifestation d'intérêt a été diffusé du 29 novembre au 13 décembre 2024.	Mise à jour sur l'élaboration de l'outil de critères de durabilité par un représentant de la DG MARE.	- Rapport du CSTEP - Avis
Information	Vision pour l'agriculture et l'alimentation	Le 19 février 2025, la Commission a publié la communication intitulée « Une vision pour l'agriculture et l'alimentation », qui comprend plusieurs engagements pour des actions futures. La communication fait plusieurs références au rôle des secteurs de la pêche et de l'aquaculture.	Présentation de la communication par le représentant de la DG AGRI.	- La communication
Information + Décision	Rapport économique sur l'aquaculture	Tous les deux ans, le CSTEP publie le rapport économique sur le secteur de l'aquaculture de l'UE, qui donne un aperçu complet des dernières informations disponibles sur la production, la valeur économique, la structure et les performances concurrentielles du secteur de l'aquaculture aux niveaux national et européen. Dans le cadre du programme de travail annuel, le MAC s'est engagé à fournir des conseils sur les termes de référence de la prochaine édition.	Présentation du rapport par le Président du Groupe de travail d'experts. Décision sur la voie à suivre (p. ex., lancement d'un questionnaire pour préparer un avis sur le mandat de la prochaine édition)	- Avis - Rapport du CSTEP
Considération	EUMOFA	EUMOFA est un outil d'information sur le marché du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE,	Examen d'un projet d'avis assorti de suggestions pour le prochain	- EUMOFA

		développé par la Commission européenne. Dans le cadre du programme de travail annuel, le MAC s'est engagé à fournir des conseils sur le programme de travail de l'EUMOFA, y compris des suggestions d'études de cas et de discussions.	programme de travail de l'EUMOFA.	- Projet d'avis (par e-mail / espace membre)
Information	Politique commune de la pêche	L'année dernière, la Commission européenne a lancé une évaluation de la politique commune de la pêche. Dans le cadre du programme de travail, le MAC s'est engagé à fournir des conseils sur l'évaluation, y compris sur les dispositions du règlement portant organisation commune des marchés. Un questionnaire a été distribué aux membres du 13 février au 7 mars 2025. L'ébauche de l'avis a été examinée lors des réunions de mars 2025 du Groupe de travail 1 et du Groupe de travail 3. Une procédure écrite a été lancée du 28 avril au 13 mai 2025.	Mise à jour sur le projet d'avis relatif à l'évaluation de la politique commune de la pêche (2014-2024).	- Évaluation - Projet d'avis (par e-mail / espace membre)